

« Tout part du travail sur soi ». L'acquisition d'un répertoire de dispositions à l'introversion. Ethnographie d'un groupe de formation au conseil conjugal et familial.

Le «travail sur soi» implique, pour les apprenties conseillères, de se prendre pour objet afin d'accumuler une forme spécifique de savoir qu'elles nomment la «connaissance de soi». Cette quête de connaissance prend la forme d'histoires de vie, élaborées durant les deux années de formation, et d'un entraînement intensif à la mise en mots de ses émotions. Ces pratiques contribuent à l'acquisition d'un répertoire de dispositions à l'introversión, particulièrement rentables dans les espaces sociaux où les rhétoriques du «travail sur soi» et du «développement personnel» sont valorisées. Ces dispositions «à parler de soi» constituent alors un gage de réflexivité et de rigueur professionnelle. Dans la mesure où il n'est pas possible pour les conseillères conjugales et familiales de rivaliser sur le plan des connaissances théoriques avec leurs concurrents directs – psychiatres, psychologues, psychanalystes –, elles se voient contraintes de miser sur ces pratiques de «travail sur soi» pour trouver leur place dans le microcosme des professionnels du couple et de la famille.

Mots-clés : travail sur soi, dispositions à l'introversión, psychologisation, socialisation secondaire, ethnographie, conseil conjugal et familial

La rhétorique du «travail sur soi» a déjà largement attiré la curiosité des sociologues. Elle a été appréhendée à partir d'une analyse de la littérature de «développement personnel», des pratiques et des discours sur «l'optimisation»<sup>1</sup> et le «management de soi»<sup>2</sup> et, plus globalement, du processus de «psychologisation des rapports sociaux»<sup>3</sup>, notamment dans la sphère professionnelle<sup>4</sup> et en terrain religieux<sup>5</sup>. En 2006, Didier Vrancken et Claude Macquet parlaient d'une «société du travail sur soi»<sup>7</sup> pour décrire l'injonction

grandissante faite à l'individu, par l'intermédiaire de diverses institutions «psycho-médico-sociales», à «se prendre en charge, à devenir autonome et acteur de sa propre vie»<sup>8</sup>. Les deux auteurs suspectaient alors sous cette rhétorique du «travail sur soi» la mise en place d'un nouveau mode de gouvernement des conduites, un gouvernement «à distance», «désétatisé», renvoyant «pour une bonne part le poids de la responsabilité sur les personnes»<sup>9</sup>.

Le «travail sur soi»<sup>10</sup> et les effets sociaux de ce type de discours sur celles et ceux qui y accordent du crédit, seront abordés ici dans une autre perspective. L'objectif de cet article est de démontrer que le «travail sur soi», au-delà de cette seule expression, recouvre parfois des pratiques concrètes. Elles conduisent les agents qui s'y adonnent à incorporer un ensemble de dispositions «à parler de soi», pour reprendre le mot de Claude Poliak<sup>11</sup>, dispositions qui, dans certaines conditions, constituent une source de légitimité, notamment professionnelle. Ces pratiques de «travail sur soi» sont orientées vers la «découverte» de son «être véritable». Accumulée lentement et par l'effort au cours de nombreuses années, cette «connaissance de soi» est jugée, par les enquêtés, comme inégalement distribuée – on ne se connaît pas spontanément, ça se «travaille» – et a vocation, comme nous le verrons, à supplanter les savoirs théoriques et académiques dans certains

de soi», *Mouvement*, n°65, 2011, p. 17

<sup>9</sup>Vrancken Didier, «La société du travail sur soi», *La Revue Nouvelle*, n°10, 2007, p. 43

<sup>10</sup>Tout au long de l'article, les termes entre guillemets sont ceux utilisés par les enquêtés.

<sup>11</sup>Poliak Claude, «Manières profanes de 'parler de soi'», *Genèses*, n°47, 2002, pp. 4-20

<sup>1</sup>Marquis Nicolas, *Du bien-être au marché du malaise. La société du développement personnel*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014; Laborde Laurian, «Se (re)convertir au développement personnel: le cas de praticiens en développement personnel», in Heurtin Jean-Philippe et Michel Patrick, *La conversion et ses convertis. Production et énonciation du changement individuel dans le monde contemporain*, Paris, Politika, Centre Maurice Halbwachs, 2021; Prades Pierre, *De la Sainteté à la santé. Puritanisme, psychothérapies, développement personnel*, Lormont, Le bord de l'eau, 2014.

<sup>2</sup>Dalgarrondo Sébastien et Fournier Tristan, «Les morales de l'optimisation ou les routes du soi», *Ethnologie française*, n°176, 2019, pp. 639-651

<sup>3</sup>Le Textier Thibault, «Le management de soi», *Le Débat*, n°183, 2015, pp. 75-86

<sup>4</sup>Castel Robert et al., «D'où vient la psychologisation des rapports sociaux ?», *Sociologies pratiques*, n°17, 2008, pp. 15-27; Castel Robert, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychoanalyse*, Paris, Éd. de Minuit, 2011.

<sup>5</sup>Stevens Hélène, «Quand le psychologique prend le pas sur le social pour comprendre et conduire des changements professionnels», *Sociologies pratiques*, n°17, 2008, pp. 1-11; Salman Scarlett, «Le coaching est-il porteur d'une psychologisation des rapports sociaux dans l'entreprise», *Raison présente*, n°162, 2007, pp. 67-82

<sup>6</sup>Altglas Véronique, «Exotisme religieux et bricolage», *Archives de sciences sociales des religions*, n°167, 2014, pp. 315-332; Champion Française, «Les sociologues de la post-modernité religieuse et la nébuleuse mystique ésotérique», *Archives de sciences sociales des religions*, n°67, 1989, pp. 155-169; Garnoussi Nadia, «Des glissements du spirituel au 'psy'. Entre quête de sens et quête de santé dans le contexte de la sécularisation avancée», *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n°163, 2013, pp. 63-81

<sup>7</sup>Vrancken Didier, Macquet Claude, *Le travail sur soi: vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin, 2006

<sup>8</sup>Vrancken Didier, «De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement

groupes sociaux et sous l'effet de certaines conditions de positions.

Pour tester cette hypothèse, nous mobiliserons des matériaux issus d'une recherche doctorale, portant sur les conseillères conjugales et familiales et leur formation<sup>12</sup>. Ces conseillères qui, pour une majorité écrasante, sont des femmes<sup>13</sup>, interviennent sur des problématiques liées au couple, à la sexualité, à la famille et à la parentalité. On compte aujourd'hui 2 000 à 2 500 conseillères conjugales et familiales<sup>14</sup> qui exercent dans des établissements publics – centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), où elles ont notamment la charge de réaliser les entretiens pré-IVG avec les femmes souhaitant avorter –, associatifs – centres de consultation conjugale et familiale, structures d'accueil du Planning Familial et établissements gérés par des mouvements catholiques – ou en libéral. Dans ces différents espaces, les conseillères travaillent en collaboration avec des travailleurs sociaux et des médiateurs familiaux, mais aussi des psychologues et psychiatres vers qui elles orientent les personnes souffrant de troubles psychiques nécessitant une prise en charge médicale.

Au cours de l'enquête, l'expression « travail sur soi »

<sup>12</sup>Les rares enquêtes sociologiques qui existent sur le conseil conjugal et familial se déploient dans deux directions principales. Ces travaux s'intéressent, d'une part, à la quête de « reconnaissance » dans laquelle sont engagées les conseillères auprès des pouvoirs publics depuis les années 1960 (Philippe Claudine, « Le conseil conjugal et familial. Une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité », *Recherches et Prévisions*, n°89, 2007, pp. 64-71) et, plus globalement, à la question de la « professionnalisation » de l'activité de conseil (Flahault Erika, « Le planning familial et la professionnalisation du conseil conjugal et familial : reproduire la norme de genre au nom de la subversion ? », *Cahiers du genre*, n°55, 2013, pp. 89-108). D'autres travaux portent sur le rôle joué par les conseillères conjugales et familiales dans les entretiens pré et post IVG (Devreux Anne-Marie, « De la dissuasion à la normalisation. Le rôle des conseillères dans l'entretien pré-IVG », *Revue française de sociologie*, n°23, 1982, pp. 455-471 ; Divay Sophie, « L'IVG : un droit concédé encore à conquérir », *Travail, genre et société*, n°9, 2003, pp. 197-222). Si notre enquête couvre également ces aspects, elle s'intéresse aussi de près aux trajectoires personnelles et professionnelles de ces conseillères et à leur socialisation au sein de différents établissements habilités à former au conseil conjugal et familial.

<sup>13</sup>Gal Christian, Vilchien Danielle, Salzbers Liliane, « Le statut des conseillères conjugales et familiales », Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, RM2006-148P, 2006, p. 5

<sup>14</sup>En 2017, dans une question publiée au journal officiel du sénat, Madame Laurence Rossignol, membre de la commission des affaires sociales, parle de « plus de 2000 conseillers conjugaux et familiaux titulaires d'une formation agréée par l'État ». Dans son ouvrage, *Vivre et penser le conseil conjugal et familial*, Albert Moyne affirme quant à lui que « les conseillers sont actuellement 2500 sur tout le territoire ». En 2006, l'Inspection générale des affaires sociales estimait à 2200 le nombre de conseillères, salariées et bénévoles.

n'a cessé de surgir, tant dans les entretiens avec les conseillères que durant les observations menées au sein d'un établissement de formation au conseil conjugal et familial, l'institut PsychoCouple<sup>15</sup>. Cet article propose d'explorer ce que « travailler sur soi » signifie pour ces conseillères et dans quelle mesure cette rhétorique participe de la socialisation professionnelle des apprenties. L'enquête permet de démontrer que le « travail sur soi » est, sur ce terrain et sans doute sur d'autres, *un travail réel qui consiste en l'acquisition d'un répertoire de schèmes d'action d'un genre particulier, que nous appellerons ici « répertoire de dispositions à l'introversion »*<sup>16</sup>. Ce concept entend décrire la tendance, chez nos enquêtés, à se prendre pour objet de connaissance en adoptant un point de vue internaliste, psychologique et essentialiste – excluant de ce fait les déterminations sociales, historiques et économiques. Cette inclination, valorisée dans le milieu étudié, se mue en compétence, en savoir-faire et devient un atout professionnel. Dans ce répertoire dispositionnel, on distingue deux catégories principales, comportant chacune deux dispositions – donc quatre en tout –, qui ne sont pas autonomes les unes des autres, mais profondément liées entre elles et fonctionnant de concert. La première catégorie, concerne la mise en scène de soi. Elle suppose, d'une part, *d'être à l'aise avec le fait de parler de soi-même en public, de raconter aux autres des expériences intimes (1)* et, d'autre part, *de savoir exprimer spontanément ses émotions et ressentis (2)*. La seconde catégorie porte sur ce que l'on pourrait appeler l'exégèse biographique. Les apprenties sont amenées à *élaborer et à présenter une histoire de vie englobante et cohérente (3)*, devant faire de leur choix du métier de conseillère conjugale et familiale l'aboutissement « naturel » de leur « vocation à aider les autres ». Elles sont également conduites à revisiter leur passé afin de constituer un *stock d'épisodes biographiques jugés importants (4)*, devant faire l'objet d'un « travail » analytique : problèmes de communication dans le couple, séparation et divorce, conflit familial, perte d'un proche, violences conjugales, violences sexuelles, difficultés dans l'éducation d'un enfant. Ces expériences, analysées en thérapie et durant les

<sup>15</sup>Le nom de l'association a été modifié.

<sup>16</sup>Le terme de « répertoire » est utilisé ici dans le sens où Bernard Lahire l'a défini, c'est-à-dire comme un « stock », un « ensemble » de dispositions liées entre elles et s'activant dans des situations spécifiques. Voir Lahire Bernard, *L'homme pluriel*. Les ressorts de l'action, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 60-62

deux années de formation, deviennent le fondement de leur identité personnelle – ces difficultés surmontées qui, à leurs yeux, les définissent véritablement – ainsi que de leur légitimité à exercer le métier de conseillère conjugale et familiale et à «accompagner» des couples en difficulté.

### **Méthode et matériaux**

Les matériaux utilisés dans cet article ont été recueillis dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur trois dispositifs «d'accompagnement personnalisé», l'un d'eux étant le conseil conjugal et familial<sup>17</sup>. L'enquête ethnographique s'est déroulée dans un établissement de formation, appelé ici l'institut PsychoCouple. En France, sept organismes, agréés par l'État, forment des conseillères conjugales et familiales. Parmi ces organismes, l'éventail des prises de positions politiques et idéologiques est large, notamment sur la question de l'avortement, puisqu'il s'étend du Planning familial, mouvement féministe et d'éducation populaire, à l'association catholique CLER Amour et Famille. Sur ce continuum, l'institut PsychoCouple tient une position d'entre-deux, laïque, où domine un schème d'interprétation psychologique des relations conjugales et familiales.

La formation y dure deux ans, coûte un peu plus de 6000 euros<sup>18</sup> et se déroule les week-ends dans la mesure où elle s'adresse à des adultes qui, pour la plupart, ont une activité professionnelle durant la semaine. L'établissement forme les apprenties à mener des entretiens avec des couples, des familles et des personnes seules, sur des problématiques liées à «la vie sexuelle et affective» et les relations conjugales et familiales. Chaque weekend de formation s'organise autour d'une thématique centrale – entretiens pré et post IVG, première contraception et maladies sexuellement transmissibles, représentations de la famille, violences conjugales et familiales, sexualité dans le couple – à partir de laquelle les apprenties sont amenées à endosser le rôle de conseillère dans le cadre de mises en situation. Une année

<sup>17</sup>Vildard Martial, «Sociologie des dispositifs d'accompagnement de la personne»: autorité voilée et travail sur l'individu. Conseil conjugal et familial, coaching professionnel, conseil spirituel», thèse de doctorat en sociologie (sous la direction de P. Portier), Paris, PSL, soutenue le 31 mars 2022

<sup>18</sup>6900 euros pour une prise en charge dans le cadre d'une formation continue.

préliminaire «d'éducation à la vie» est proposée aux candidates ne venant pas du secteur médico-social afin qu'elles acquièrent des compétences «d'accueil, d'information et d'orientation» des publics en demande d'aide<sup>19</sup>.

Pour cette enquête, nous avons suivi la dernière année de formation d'un groupe de douze apprenties conseillères, dont seulement deux ont moins de quarante ans. Les observations – 135 heures –, non-participantes et à découvert, ont eu lieu dans la salle de formation, dans les espaces de repos et durant les déjeuners avec les formatrices. Il nous a été demandé, par les responsables pédagogiques, de ne pas proposer d'entretiens aux participantes au cours de la formation. Pour pallier cette difficulté, un court questionnaire a été distribué aux apprenties conseillères, permettant de récolter des informations élémentaires – âge, parcours scolaire, niveau et type de diplômes, expériences professionnelles, situation familiale, professions des parents – et de saisir un certain rapport à «l'accompagnement» au moyen d'une série de questions ouvertes – par exemple, «êtes-vous ou avez-vous été accompagné ? Si oui, dans quel.s domaine.s et pour quelle.s raison.s ?», «Pour quelle.s raison.s avez-vous choisi de vous former au conseil conjugal et familial ?», «Quel est votre projet à l'issue de la formation ?». Enfin, l'enquête ethnographique aura permis de récolter des documents utilisés en formation, comme les bibliographies d'ouvrages et les fiches d'évaluation remplies par les formatrices à l'issue des ateliers. Parallèlement aux observations ethnographiques, quinze entretiens ont été réalisés avec des conseillères conjugales et familiales en activité, formées à l'institut PsychoCouple ou dans un autre établissement.

Dans cet article, nous utiliserons plus spécifiquement des extraits du journal de terrain portant sur l'observation des interactions dans la salle de formation et dans la salle de repos, où nous avons eu de nombreux échanges avec Hélène, l'une des formatrices de l'institut, conseillère conjugale et psychologue. Au-delà des thèmes spécifiques

<sup>19</sup>Selon l'article 6 de l'arrêté du 3 décembre 2010 du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

à chaque séances – contraception, avortement, problèmes de communication entre conjoints... –, nous nous concentrerons sur la forme des échanges dans le groupe, sur la manière dont les apprenties sont amenées à parler des effets de la formation sur elles-mêmes et sur le « travail sur soi » qu'elles considèrent y avoir réalisé. Nous mobiliserons également un entretien réalisé avec Sylvie, conseillère et formatrice dans un autre établissement, proche de l'institut PsychoCouple, entretien particulièrement riche au cours duquel l'enquêtée a longuement évoqué le rôle du « travail sur soi » dans l'apprentissage du métier de conseillère conjugale et familiale.

### « Il faut toujours en dire un petit peu plus que ce que l'on voudrait »

#### *Extrait du journal de terrain n°1 :*

L'institut PsychoCouple se situe dans une commune limitrophe de Paris. Ses locaux sont au rez-de-chaussée d'un immeuble de cinq étages, au cœur d'un petit ensemble résidentiel, à quelques pas d'une rue commerçante animée et d'un grand centre commercial. Une bibliothèque vitrée, qui contient la collection complète des numéros de la revue de l'association, accueille le visiteur. Plus loin, deux fauteuils entourent une petite table basse sur laquelle sont disposés des dépliants sur les addictions, les violences conjugales, les maladies sexuellement transmissibles et les moyens de contraception. La salle de formation est petite, environ quinze mètres carrés. Ses murs sont vierges. Les chaises sont munies de petites tablettes rétractables pour y poser un carnet de notes. Un chevalet de conférence est placé à gauche de la formatrice. Celle-ci est également assise. L'ambiance rappelle celle d'un groupe de parole. À l'extérieur de la salle, dans le couloir, une cafetière est posée sur une petite table. C'est là que les apprenties se retrouvent le matin, le midi après le déjeuner et lors des pauses. Durant ces temps de repos, les formatrices se retirent dans une autre salle où l'espace est occupé par deux grands bureaux, un canapé et deux étagères où sont disposés les mémoires d'étudiantes des « promos » précédentes.

L'espace de formation, dans lequel les apprenties sont disposées en « U » face à la formatrice, a été conçu ainsi, nous confie une responsable pédagogique, afin de « favoriser les échanges dans le groupe ». Cet espace induit un type spécifique d'interaction entre les participantes et la formatrice. Présenté comme favorisant l'expression libre et où tout peut être dit, il

oblige à participer, en adoptant une présence que l'on pourrait qualifier d'active : on acquiesce, on sourit, on se tient droit, on fait bonne figure. Ce montage de l'espace interdit donc les moments d'absence et de replis sur soi. La formatrice, quant à elle, y occupe un rôle classique de médiation, d'arbitrage, de recadrage et de correction, de gestion du temps, de reformulation et de questionnement. Dans cet espace où les regards se croisent sans cesse, un type particulier d'investissement est attendu : le « partage des ressentis personnels ».

#### *Extrait du journal de terrain n°2 :*

Comme pour démarrer chaque journée, Hélène, la formatrice, propose aux participantes de « partager avec le groupe » leur état d'esprit du jour – « avec quoi êtes-vous aujourd'hui ? » – alors que la formation touche bientôt à sa fin. Ces « tours de table » sont très fréquents puisqu'ils ouvrent et clôturent chaque journée de formation et durent en général une heure. Chacune prend la parole pendant plusieurs minutes, exprime ses incertitudes et ses craintes – « je ne me sens pas encore prête à accompagner des couples », « j'ai hâte d'être en face de mes premiers clients, mais j'ai aussi très peur » – et se remémore avec émotions ses premiers pas dans la formation – « quand je pense à tout le chemin que j'ai parcouru », « j'ai vraiment le sentiment de m'être redécouverte ici ». Mais l'une d'elle ne parle pas. Invitée par la formatrice à prendre la parole, elle affirme, très brièvement et avec aplomb, qu'elle souhaite « travailler en Centre de planification et d'éducation familiale ». Cette réponse contraste avec celles des autres participantes, beaucoup plus dissertes sur leurs émotions et projets à venir. Après un silence pesant, jugeant la réponse trop brève, Hélène s'adresse à cette participante pour l'inciter à développer : « Il faut toujours en dire un petit peu plus que ce que l'on voudrait », consigne à laquelle se plie immédiatement la candidate, le feu aux joues.

La formatrice rappelle ici que cette salle est un lieu où l'on « échange » et où l'on parle de soi. Cette remarque qu'Hélène adresse à cette participante qui, de son point de vue, « ne joue pas le jeu », souligne le fait que c'est à la fois une invitation mais aussi un devoir pour les futures accompagnatrices de prendre la parole longuement sur ce registre particulier de l'intime et du ressenti. Parce qu'elle est au cœur du métier de conseillère conjugal, la parole est au centre du dispositif de formation. À l'issue du tour de table, la formatrice rappelle combien il est important que les participantes se prêtent à

l'exercice qui sera demain ce qu'elles attendront de Ce mode d'expression singulier implique aussi le respect de «la règle du 'je'», énoncée dès la première séance. Il est interdit de s'exprimer en employant le «on» ou le «nous». Lorsque l'un de ces deux pronoms est mobilisé, la participante, si elle s'en aperçoit, se reprend, la mine gênée pour admettre sa faute et reformule sa phrase à la première personne; dans le cas contraire, le groupe ou la formatrice lui signifieront son erreur. Cette mesure instaure, là encore, un mode d'expression où dominent les ressentis personnels. Cette règle vient également renforcer l'idée selon laquelle, dans cette salle, se trouve un groupe composé d'individus singuliers, de «personnes». D'une manière plus générale, les journées de formation débutent et se terminent par le même rituel: la formatrice invite les participantes à exprimer ce qu'elles ressentent, leurs points de vue sur «ce qu'elles viennent de vivre» au cours de cette journée, ou tout autre élément qu'elles souhaiterait «déposer» et «partager avec le groupe». «Ça me bouscule beaucoup», «j'ai l'impression de m'être recentrée», «avec ce que j'apprends ici, je ne suis plus la même», «je suis vraiment épuisée à chaque fin d'atelier», sont quelques amorces fréquentes de ces prises de parole, énoncées sous l'œil attentif de la formatrice qui veille à la conformité de ces discours.

Ainsi, durant les deux à trois années de formation au conseil conjugal et familial, chaque participante «partage» régulièrement dans le groupe ses expériences passées et s'imprègne des témoignages des autres. Chaque année, les apprenties sont invitées à prendre la parole à l'occasion d'un entretien d'évaluation obligatoire, durant lequel une formatrice et un psychologue, tentent de percevoir «où en est chaque candidate» et de constater «le chemin parcouru». Les participantes sont également fortement incitées à s'engager dans un travail psychothérapeutique individuel de longue haleine en parallèle de la formation collective. Le jeu croisé des témoignages personnels, conjugué à l'exercice décisif de l'oral face à un jury et du travail thérapeutique régulier, est décrit par les responsables de formation comme le moyen d'engager une démarche introspective indispensable, amenant les candidates à porter un nouveau regard sur leurs expériences passées, à mieux comprendre leurs mécanismes psychiques, à

saisir les effets de la formation sur leurs perceptions d'elles-mêmes et des autres, et à s'ajuster peu à peu au métier de conseillère conjugale et familiale. De ce fait, la formation est décrite par les candidates et les formatrices comme le lieu d'un intense «travail sur soi».

### **Parler et parler de soi**

---

L'apprentissage du métier de conseillère repose peu sur la transmission de connaissances historiques, sociologiques et anthropologiques sur le couple et la famille. L'essentiel des références bibliographiques relève du champ des théories psychologiques et psychanalytiques. Mais aucune évaluation des connaissances n'est prévue au programme et le volume horaire consacré à ces textes – lecture et discussion en groupe – est largement inférieur à celui qui concerne le «partage» des expériences et ressentis personnels dont il vient d'être question.

#### *Extrait du journal de terrain n°3:*

---

Lors de l'une des dernières séances du cursus, la formatrice semble vouloir tester le groupe. Durant toute notre enquête, il s'agit de l'unique fois où une formatrice ait tenté d'évaluer le niveau de connaissances des apprenties: «je vous propose qu'on fasse un peu de psychopatho[logie]». Elle demande alors aux participantes de présenter les grandes lignes du modèle des topics freudiennes, les principales structures de la personnalité – névrose, psychose, états limites – et les états pathologiques correspondants à ces structures – dépression, phobies, troubles schizophréniques, bipolarité, etc. Les élèves, hésitantes et silencieuses, éprouvent de grandes difficultés à manipuler les concepts fondamentaux de la théorie psychanalytique et ne parviennent pas à répondre aux questions de la formatrice. La formation des candidates arrive pourtant à son terme dans quelques semaines.

Il apparaît que la maîtrise de ces connaissances ne constitue pas l'étalon à partir duquel est évaluée la capacité des apprenties à devenir conseillère conjugale. Alors sur la base de quels critères les formatrices parviennent-elles à juger des avancées ou des échecs des participantes? A cette question, plusieurs responsables pédagogiques nous ont expliqué que l'objectif de cette formation consiste à voir les candidates «évoluer» et «bouger». Ces «évolutions» sont décrites dans un vocabulaire

particulier, qui emprunte beaucoup à la psychanalyse et, plus généralement, à la psychologie des profondeurs et aux théories de l'intériorité. « Elle est plus posée », « plus centrée », « plus ancrée », « on sent qu'elle est davantage à l'écoute de ses émotions », « elle a réglé certaines choses » ou, à l'inverse, « ça résiste »<sup>21</sup>, « elle ne bouge pas », « elle est butée », sont quelques expressions fréquemment entendues dans la salle de pause des formatrices, lorsque l'une d'elles cherche à décrire l'attitude d'une participante. Il n'est pas évident, pour l'observateur extérieur, de savoir à quoi renvoient précisément ces expressions, qui semblent pourtant parfaitement claires aux formatrices lorsqu'elles les utilisent. L'on doit toutefois suspecter que ces catégories d'évaluation désignent un ensemble d'attitudes qui sont des compétences valorisées ou non dans cet institut<sup>22</sup>. Il ressort de nos observations deux catégories de dispositions personnelles attendues par les formatrices. La première est celle de l'aisance lors de la prise de parole en public et du niveau général de langage des apprenties. Lors de leurs interventions, les élèves les plus fréquemment récompensées et encouragées par les formatrices sont également celles qui possèdent le plus haut niveau de diplôme du groupe et les origines sociales les plus élevées. Ce sont aussi ces élèves dont les formatrices parlent en termes élogieux dans la salle de pause : « elle comprend très vite », « elle a vraiment une pensée suivie », « elle est très de pause : « elle comprend très vite », « elle a vraiment une pensée suivie », « elle est très claire », « elle donnera une très bonne image de la profession quand elle sera conseillère ». À l'inverse, les élèves les plus souvent reprises et contredites sont celles qui ont les plus bas niveaux de diplôme et les origines sociales les plus modestes. En valorisant certaines compétences discursives et intellectuelles – comprendre « vite », avoir une expression « claire » – ainsi qu'un haut degré d'engagement dans les échanges, les formatrices valorisent en réalité la détention de dispositions sociales spécifiques,

<sup>21</sup>Le « ça » est fréquemment employé par les conseillères et fait explicitement référence à la partie inconsciente du psychisme dans la théorie freudienne.

<sup>22</sup>Ces éléments perçus par les formatrices traduisent le degré de conformité entre les « schèmes incorporés » par les candidates et la pratique professionnelle du conseil conjugal et familial. Cette évaluation fonctionne sur un mode similaire à celle des élèves éducateurs spécialisés lors de leur recrutement ; voir BODIN Romuald, « Les signes de l'élection. Repérer et vérifier la conformation des dispositions professionnelles des élèves éducateurs spécialisés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°178, 2009, p. 81.

notamment scolaires, liées au niveau de capital culturel des candidates. Mais une seconde catégorie de dispositions, plus discriminante, est attendue chez les apprenties conseillères. Le cas d'une participante, Madame Diouf, illustre particulièrement bien ce second critère d'évaluation.

*Extrait du journal de terrain n°4 :*

À plusieurs reprises, Hélène, la formatrice, nous confie ses inquiétudes à propos de Madame Diouf qui, selon elle, « ne bouge pas ». Cette participante est aide-soignante à l'hôpital et possède le niveau de diplôme le plus bas des douze apprenties. Elle est aussi la seule femme noire du groupe. Sa timidité, son attitude réservée et ses interventions rares et prudentes constituent autant de désajustements vis-à-vis des attentes de la formatrice. Quelques mois plus tard, créant la surprise générale, Madame Diouf prend la parole spontanément en début de séance. Pendant plusieurs minutes, elle exprime de grandes difficultés émotionnelles causées par la situation conjugale délicate d'une de ses proches qui lui a réclamé son aide. La formatrice l'écoute. Attentive, elle hoche la tête et l'incite à parler davantage : « Comment vivez-vous cette situation ? ». Lors de la pause, dans la salle des formatrices, Hélène nous confie sa grande satisfaction de voir enfin Madame Diouf « s'ouvrir » au groupe.

L'évaluation positive d'Hélène porte ici moins sur la qualité de la prise de parole et le niveau de langage de la participante que sur sa *capacité à exprimer ses émotions et états d'âmes spontanément et face au groupe*. Parler de soi, mettre en mots ses « mouvements intérieurs », voire montrer ses émotions puisqu'il est fréquent que quelques larmes soient versées, constitue le deuxième critère d'évaluation sur la base duquel les formatrices estiment « l'évolution » et le « chemin parcouru » par les apprenties conseillères. Ne maîtriser aucun de ces deux registres – aisance dans la prise de parole en public et capacité à mettre en mots ses émotions – condamne l'apprentie à être disqualifiée et à voir sa durée de formation rallongée de quelques mois – « elle n'est pas suffisamment à l'écoute d'elle-même », « elle ne bouge pas », « ça résiste beaucoup chez elle ». Ces expressions circulent aussi hors de la salle des formatrices, durant les ateliers et les entretiens annuels d'évaluation. Les candidates s'approprient alors ces verdicts et, peu à peu, parlent d'elles-mêmes dans ces termes : « Je suis plus centrée », « j'ai beaucoup avancé », « je me sens plus en lien avec moi-même et plus ancrée », la parole

est parfois accompagnée d'un geste qui consiste à se toucher le ventre pour symboliser la dimension corporelle et non intellectuelle de cet apprentissage. Après deux années de formation – trois pour certaines d'entre-elles<sup>23</sup> –, les participantes estiment que le «chemin parcouru» a été long et difficile mais elles s'accordent toutes sur le fait que ce «travail sur soi» leur a beaucoup appris sur elles-mêmes.

### Trouver son «fil rouge»

Ces différentes pratiques discursives, dans le groupe de formation, dans le cabinet du thérapeute et, chaque année, face au jury, ont des effets sur le plan de la perception de soi. Ce «travail sur soi», dont les «affects» et les témoignages personnels constituent la matière première, conduit notamment les apprenties à revisiter leur passé afin de cerner les raisons profondes de leur bifurcation professionnelle vers le conseil conjugal et familial. Cette exploration biographique est guidée par le mantra des formatrices, que les apprenties, à force de l'entendre, finissent par s'approprier: «pour accompagner les autres, il faut être au clair avec soi-même». «Être au clair avec soi-même» signifie, entre autres choses, mieux comprendre les raisons qui ont conduit au choix du métier de conseillère conjugale et familiale. Ainsi, l'un des objectifs du «travail sur soi» est de parvenir à identifier le «fil rouge» de son existence dont parle Sylvie, formatrice et conseillère conjugale en exercice, dans l'extrait d'entretien suivant:

Sylvie – Alors moi j'ai fait de l'audit avant, comptable et financier. J'ai fait de la gestion et de l'audit. Et en fait je me suis rendue compte après... Pas tout de suite parce que quand on fait des choix, quand on *discerne* dans les choix qu'on a fait dans la vie, après coup, on voit toujours un *fil rouge*. Même si on ne s'en est pas aperçu sur le moment.

#### *Une certaine continuité ?*

Sylvie – Ce n'est pas un hasard si on fait ce qu'on sent bon pour soi. Toujours. Forcément, il y a un fil rouge (rires) ! [...] Après coup, je me suis dit qu'en fait... «Audit»... C'était l'écoute... Déjà (*sourire et silence*). [...] J'avais l'impression que j'étais saucissonnée et puis voilà, j'ai compris que non, pas

du tout, j'étais pas du tout saucissonnée et qu'il y avait du lien.

Pour Sylvie, être «saucissonnée», c'est avoir une histoire personnelle fragmentée, qui manque de logique et de linéarité. Mais cette impression d'incohérence est, pour l'enquêtée, le produit d'un aveuglement temporaire puisque c'est «après coup» qu'elle a découvert – «discerné» – son «fil rouge», «l'écoute». Pendant notre entretien, Sylvie présente cette tendance spontanée à écouter les autres comme une compétence relationnelle innée, qui intervient à plusieurs reprises dans son récit de vie, lorsqu'elle évoque les relations avec ses enfants et son mari, ses voisins, ses amis et ses collègues de travail. Elle se décrit comme une personne vers qui celles et ceux qui constituent son entourage se sont toujours tournés pour être conseillés et écoutés sans être jugés. «L'écoute» joue alors comme un principe organisateur de l'histoire personnelle de l'enquêtée<sup>24</sup>. Chaque étape de son récit biographique constitue un pas de plus vers sa «reconversion» au conseil conjugal et familial, vécue sur le mode de la «reconversion-passion», selon la typologie proposée par Catherine Negroni<sup>25</sup>. La formation est ainsi décrite par Sylvie et l'ensemble des conseillères que j'ai rencontrées, comme le moyen de «se révéler», aux autres et à soi-même, et de découvrir les forces sous-terraines et vocationnelles qui ont orienté leur «parcours personnel»<sup>26</sup>.

Cet extrait d'entretien avec Sylvie dévoile ainsi le travail d'interprétation réalisé «après coup», durant la formation, pour créer un lien – le fameux

<sup>24</sup>Cette qualité «d'écoute», comme fil rouge de l'existence – «j'ai toujours eu une bonne oreille» –, fut présente dans de nombreux récits d'enquêtées.

<sup>25</sup>NEGRONI Catherine, «La reconversion professionnelle volontaire: une expérience de conversion de soi», *Carrièreologie*, n°1-2, 2005, p. 336

<sup>26</sup>Comme l'ont montré Ruggero Iori et Sandrine Nicourd, le recours à ce schème vocationnel pour organiser le récit biographique et justifier l'entrée en formation est typique dans les entretiens réalisés avec des professionnels du travail social (IORI Ruggero et NICOURD Sandrine, «La construction des discours vocationnels comme support de légitimité dans le champ de l'intervention sociale», *Vie sociale*, n°8, 2014, pp. 101-102). Dans la mesure où l'entrée en formation au conseil conjugal et familial survient le plus souvent à partir de quarante ans, les récits d'enquêtées reposent sur un principe narratif particulier, visant à justifier une première partie de carrière parfois très éloignée du conseil conjugal et familial. Ce principe consiste à mettre en évidence l'existence d'une vocation contrariée – au métier d'assistante sociale ou de psychologue par exemple –, durant l'adolescence et sous la contrainte du milieu familial notamment.

<sup>23</sup>Voir encadré «Méthode et matériel».



«fil rouge» que constitue «l'écoute» – entre deux activités professionnelles profondément différentes: la profession d'experte chargée de mener des «audit» comptables en entreprise et le métier de conseillère conjugale et familiale. Le fait que la vie apparaisse, a posteriori, comme un «ensemble cohérent et orienté, [...] une histoire [qui] se déroule, selon un ordre chronologique qui est aussi un ordre logique»<sup>27</sup> est caractéristique de la manière dont sont construits et structurés les récits des conseillères conjugales et familiales<sup>28</sup>. Ainsi, une part du «travail sur soi» dans lequel s'engage les apprenties conseillères consiste à *produire ce récit de conversion*, récit dont la qualité sera évaluée par les formatrices et responsables pédagogiques lors des entretiens annuels<sup>29</sup>.

### Accumuler de la « connaissance de soi » pour accompagner les autres

Au-delà de ce travail de construction du récit de conversion professionnelle, le savoir valorisé au sein du groupe de formation apparaît comme la «connaissance de soi», de ses sensations corporelles, de certaines expériences vécues, de ses émotions et «mouvements psychiques», connaissance acquise par un «travail sur soi» qui doit encore se poursuivre après la formation, tout au long de la vie. Rappelons-le, cette interminable quête intérieure s'enracine dans la croyance selon laquelle, «pour accompagner les autres, il faut être au clair avec soi-même». C'est ce qu'exprime Sylvie, formatrice

<sup>27</sup>BOURDIEU Pierre, «L'illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, 1986, p. 69

<sup>28</sup>Plus généralement, ce travail de mise en cohérence biographique est une étape récurrente lors des bifurcations, qu'elles soient professionnelles ou non, et a été largement étudié par les sociologues. Voir notamment, VOEGTLI Michaël, «Du Jeu dans le Je: ruptures biographiques et travail de mise en cohérence», *Lien social et politique*, n°51, 2004, pp. 145-158; NEGRONI Catherine, *Reconversions professionnelles volontaire. Changer d'emploi, changer de vie, un regard sociologique sur les bifurcations*, Paris, Armand Colin, 2007; BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, 2009, en particulier la contribution de Valentine HELARDOU, «Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels», pp. 160-167.

<sup>29</sup>Sur ce mécanisme dans d'autres institutions, voir notamment LE PAPE Loïc, «Changement intérieur, récit de soi et regard social», *Esprit*, n°404, 2014, pp. 19-28; DARMON Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2013; IORI Ruggero et NICOURD Sandrine, «La construction des discours vocationnels... Op. Cit.

et conseillère conjugale en exercice, durant notre entretien lorsqu'elle évoque le rôle du «travail sur soi»:

Sylvie – Tout part du travail sur soi. Moi, j'ai eu besoin de faire du travail sur la violence parce que j'ai été touchée par ça. Pendant la formation ça me l'a réveillé et il a fallu que j'aie voir [un thérapeute] et du coup maintenant je peux vraiment entendre et accompagner. Il n'y a plus... Comme moi, c'est déjà visité, c'est pas oublié, c'est visité, c'est nettoyé de l'impact émotionnel qui risque de «pouf !». Un thérapeute, s'il y a quelque chose dans ce que dit l'autre, une partie que je n'ai pas encore réglée, j'ai peur que ça sorte, en larmes en émotions... Du coup, je verrouille. Donc je vais ailleurs [je change de sujet], consciemment ou inconsciemment. Alors que si ça a été visité, ça va justement me permettre d'entrer encore mieux en lien avec la personne sans projeter moi, mon histoire... Parce que je l'ai bien visitée ! Mais ça n'empêche pas que quand la personne elle vient parler d'une chose qui me touche, d'un deuil ou de la violence, voilà, je le sens. Je ne suis pas du tout une porte blindée ! Je vais sentir et ensuite (souffle longuement, puis silence de quelques secondes), j'y vais. Je me recentre sur l'autre.

Le «travail sur soi», dont «tout part» selon Sylvie, est présenté comme une pratique d'exploration intérieure – «c'est visité» – et d'assainissement émotionnel – «c'est nettoyé» – indispensable au bon déroulement du processus d'accompagnement. Il doit permettre à la conseillère de prendre du recul sur ses propres expériences et émotions pour se «recentrer sur l'autre» et «entrer en lien avec lui». Comme l'explique Scarlett Salman à propos des coachs en entreprise, cette rhétorique du «travail sur soi» est sensée souligner une «aptitude à la réflexivité» dont les accompagnateurs tirent une part de leur légitimité professionnelle:

«L'expression 'travail sur soi' permet de retourner le stigmate usuellement associé au recours à la psychothérapie et à la psychanalyse – qui témoignerait d'une fragilité personnelle, de difficultés, de souffrance, voire d'anormalité –, en le présentant au contraire comme le signe d'une aptitude à la réflexivité et à la remise en cause, hautement valorisée dans le coaching et au-delà, dans la société moderne<sup>30</sup>. Le terme même de 'travail' fait de cet usage le gage d'une connaissance de la démarche psychologique et d'une acquisition

<sup>30</sup>BERAUD Céline, *Le métier de prêtre. Approche sociologique*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2006

<sup>31</sup>SALMAN Scarlett, «Une hygiène psychique au travail ? Genèse et usage du coaching en entreprise en France», thèse de doctorat en sociologie (sous la direction de F. Vatin), Paris, Université Paris Ouest Nanterre, 2013, p. 194

de compétences, sur le modèle implicite de la cure en psychanalyse, qui occupe une place centrale dans la formation des psychanalystes.»<sup>31</sup>

La croyance profonde des coachs et des conseillères conjugales en la nécessité de «travailler sur soi-même» reconduit donc une pratique traditionnelle du monde «psy»: les thérapeutes, quelques soient leur famille théorique d'appartenance, doivent avoir effectués un «travail», c'est-à-dire avoir expérimenté, sur eux-mêmes, le remède qu'ils proposeront ensuite à leurs clients. Le savoir valorisé par les conseillères conjugales et familiales est alors la «connaissance de soi». Les expériences passées, «revisitées» et «nettoyées», c'est-à-dire discutées en thérapie, sont utilisées pour «entrer en lien» avec les clients. En d'autres termes, le «travail sur soi» des apprenties conseillères doit permettre *l'identification et la réinterprétation d'expériences passées, marquantes et parfois douloureuses, pour les transmuter en un stock de discours sur soi et d'épisodes biographiques*, que les conseillères appellent aussi, «une certaine expérience de la vie». L'accumulation de cette «connaissance de soi», prenant la forme de récits de vie élaborés durant les deux années de formation et dans le cabinet d'un thérapeute, conduit nécessairement à asseoir une part importante de la légitimité professionnelle des conseillères conjugales sur leur âge biologique. Celui-ci devient l'étalon indiquant la présence ou non d'une matière première à «travailler». Ainsi, sur les douze membres du groupe d'apprenties conseillères, seulement deux d'entre-elles ont moins de quarante ans. Selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales de 2006, les conseillères conjugales et familiales ont en moyenne quarante-deux ans à leur sortie de formation et les conseillères en activité ont une moyenne d'âge de cinquante-deux ans<sup>32</sup>. Ces données rejoignent les propos de Sylvie :

Sylvie – Je suis une jeune conseillère. Enfin jeune... (rires) Pas en âge, jeune dans la profession. Ça fait cinq ans que j'exerce. Donc je me suis formée il y a huit ans. Là j'ai cinquante-trois ans, donc j'ai commencé cette formation à quarante-cinq ans. Ce n'est pas un hasard... Au milieu de la vie, une reconversion... Avoir élevé cinq enfants, avoir déjà vécu beaucoup de situations de la vie: le mariage, les enfants, l'éducation, la maternité, les difficultés, le deuil... Enfin beaucoup de choses que viennent nous déposer les personnes [entendre ici

les clients], enfin qu'elles peuvent rencontrer bien sûr. On n'a jamais tout vécu mais je pense que... Enfin... On ne prend pas [en formation], normalement (rires), des personnes en sortant du bac, entre 20 et 25 ans. [...] Pour être légitime aussi. Si j'avais l'air trop jeune et trop pimpante, quand j'ai des personnes qui ont un certain âge devant moi... (moue dubitative) On peut aider, être aidant, il peut y avoir des psychologues jeunes. Mais dans le métier de conseil conjugal et familial, qui est vraiment un accompagnement, je pense que... *Pour moi c'est vraiment important d'avoir de la bouteille dans la vie.* Et puis, aussi, quand on est trop jeune... Moi je suis aussi formatrice de conseillères, et donc je vois que la formation amène à travailler sur soi, à se remettre en question. Il faut déjà être un peu solide avant de pouvoir se remettre en question.

Selon Sylvie, pour être conseillère, il faut avoir «vécu beaucoup de situations de la vie». Avoir une vie de couple marié, avoir porté et élevé des enfants, perdu des proches, connu une séparation ou subi des violences, constitue des expériences sur lesquelles la conseillère doit «travailler» pour «accompagner» celles et ceux qui rencontrent aussi ces situations ordinaires et qui éprouvent certaines difficultés à les traverser. Ces prérequis existentiels excluent, de fait, les candidates les plus jeunes qui ne sont pas encore mères ou installées durablement avec un conjoint. Celles qui, en d'autres termes, n'ont pas suffisamment «de bouteille», selon Sylvie.

### **La préférence contrainte des conseillères pour la «connaissance de soi»**

La «connaissance de soi» constitue, aux yeux des enquêtées, la connaissance légitime et essentielle pour l'exercice du métier de conseillère conjugale et familiale. Il est toutefois intéressant de mieux saisir le statut particulier réservé à la connaissance savante et aux savoirs théoriques dans ce groupe. Comment se fait-il que la formation des conseillères conjugales et familiales ne repose pas davantage sur l'histoire et la sociologie des modèles familiaux, l'anthropologie des structures de parenté et la mobilisation de concepts psychologiques et psychanalytiques pour interpréter les situations personnelles des clients ? En d'autres termes, pourquoi privilégier la «connaissance de soi» sur la connaissance scientifique pour «accompagner» les couples et les familles ?

<sup>32</sup> GAL Christian, VILCHIEN Danielle, SALZBERS Liliane... *Op. Cit.*, p. 23

Il est possible d'appréhender ce rapport spécifique au savoir théorique comme un effet de position<sup>33</sup>. Celui-ci joue à deux niveaux : d'une part, dans l'espace relationnel et concurrentiel entre les différents professionnels susceptibles d'intervenir en matière de relations familiales – psychologues, psychiatres, psychanalystes, thérapeutes de couples, médiateurs familiaux et conseillers conjugaux – et, d'autre part, dans l'espace social global. A l'échelle de ce dernier, les conseillères conjugales et familiales occupent une position intermédiaire. Elles sont issues, pour beaucoup, d'une petite classe moyenne, leurs parents ayant été employés ou ayant exercé des « professions intermédiaires » – commercial, comptable, agent immobilier, secrétaire. Une majorité d'entre elles détient un niveau de diplôme équivalent à bac + 3, mais elles sont aussi nombreuses à posséder un niveau CAP, BEP ou un baccalauréat professionnel, technologique ou général. Les formations initiales des conseillères conjugales de notre échantillon se polarisent dans les domaines du travail social et de la santé : BEP sanitaire et social, Bac STSS – sciences et techniques de la santé et du social –, diplôme d'État d'éducateur spécialisé, diplôme d'État infirmier et diplôme inter-universitaire infirmier de santé au travail ou encore diplôme d'État d'assistant de service social. Leurs titres scolaires et universitaires, ainsi que les professions qu'elles ont exercées avant de se tourner vers le conseil conjugal et familial – infirmière, assistante sociale, éducatrice spécialisée, sage-femme, aide-soignante –, les font appartenir à la fraction des classes moyennes que Pierre Bourdieu avait identifiée, dans les années 1970, sous le nom

de « petite bourgeoisie nouvelle »<sup>34</sup>. C'est dans ces régions intermédiaires de l'espace social que la probabilité d'acquérir ce que Claude Poliak appelle des « dispositions à parler de soi »<sup>35</sup> se fait la plus grande. La mobilisation spontanée de ce discours sur soi par les apprenties conseillères lors des tours de table, révèle leur bon ajustement dispositionnel au cadre de formation, ajustement assuré grâce au processus de sélection des apprenties sur dossier et entretien d'admission<sup>36</sup>. Le cas de Madame Diouf, présenté plus haut, démontre que les rares candidates recrutées plus bas dans l'espace social et se révélant non porteuses de ces dispositions à parler de soi, pourront les acquérir en cours de formation, au contact des autres participantes.

<sup>34</sup>BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979. Selon Lise Bernard, qui revient sur la définition de Pierre Bourdieu, « la 'petite bourgeoisie nouvelle' comprend des professions en essor dans les années 1960-1970, à la suite de transformation de l'économie, et en particulier de l'accroissement de la part qui revient, jusque dans la production des biens, au travail symbolique de production du besoin » (*Ibid.*, p. 397). Elle rassemble des professions de présentation et de représentation (comme les représentants de commerce, les cadres commerciaux, les publicitaires, les attachés de presse, les spécialistes de la mode, du marketing, les designers, les décorateurs), les commerçants et artisans de luxe, d'art et de culture, les antiquaires, les photographes. Elle regroupe aussi des professions liées à des 'institutions vouées à la vente de biens et de services symboliques' (*Ibid.*, p. 415), comme les métiers d'assistance médico-sociale (conseillers conjugaux, diététiciens, conseillers d'orientation, sexologues, puéricultrices, etc.) ou de production et d'animation culturelles (intermédiaires culturels, réalisateurs et présentateurs de radio et de télévision, journalistes de magazines, éducateurs, animateurs culturels, etc.). Elle comprend également les techniciens des instituts de sondages ainsi que les infirmières et les secrétaires les plus jeunes, les plus diplômées et d'origine sociale élevée. Bourdieu soutient que loin de la morale répressive de la 'petite bourgeoisie en déclin', la 'petite bourgeoisie nouvelle' prône une 'morale du devoir de plaisir' (*Ibid.*, p. 424) et se trouve prédisposée à jouer le rôle d'avant-garde dans les luttes qui ont pour enjeu ce qui touche à l'art de vivre » (BERNARD Lise, « Réflexions sur la petite bourgeoisie nouvelle dans les années 2000 », in COULANGEON Philippe et al., *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 267).

<sup>35</sup>« La pratique de l'enquête – dans des régions différentes de l'espace social et auprès d'agents aux trajectoires sociales diverses – incline à penser, que la propension à 'raconter sa vie' n'est pas distribuée socialement de manière aléatoire. Elle semble être la plus vive dans les régions intermédiaires de l'espace social, là où la psychologie/psychanalyse a le plus d'impact. Elle est moindre chez ceux qui, assurés de leur importance, considèrent que l'élégance et le bon goût implique la réserve et manifeste une forme d'aversion par rapport à toute 'psychologisation'. [...] La propension autobiographique est la plus faible dans les régions inférieures de l'espace social où se conjuguent sentiment d'indignité culturelle, conscience d'être 'agi' plus qu' 'agissant', absence du sentiment de sa singularité, hantise de la 'prétention' qui s'y trouve associée, conscience de l'appartenance à un 'nous', où parler de soi expose au soupçon de prétention, de souci de distinction et où enfin, la pratique de l'écriture elle-même, pour un homme de milieu populaire ('un manuel') apparaît comme une pratique non seulement distinctive, mais sans doute aussi un peu féminine. », POLIAK Claude, « Manières profanes de 'parler de soi'... » *Op. Cit.* pp. 7-8

<sup>36</sup>BODIN Romuald, « Les signes de l'élection... » *Op. Cit.*

<sup>33</sup>Le terme « position » est entendu ici selon la définition qu'en a donné Pierre Bourdieu dans l'ensemble de son œuvre. La représentation spatialisée des relations sociales élaborée par Pierre Bourdieu suppose d'envisager la « position » occupée par un agent, ou un groupe d'agents, par sa mise en relation avec les positions occupées par d'autres agents et d'autres groupes, au sein de l'espace social global ou d'un sous champ particulier. Voir notamment, BOURDIEU Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, 2013, pp. 4-37

Cette position sociale intermédiaire s'accompagne par ailleurs d'un rapport ambigu, mêlant intérêt et crainte, à l'égard de la connaissance savante des milieux universitaires. Lors des journées de formation, les apprenties conseillères se disent très intéressées par les concepts théoriques que leurs formatrices mobilisent – concepts essentiellement issus d'un répertoire psychologique et psychanalytique –, mais elles se trouvent en grande difficulté lorsqu'il s'agit de les manipuler. Cet intérêt pour les approches «psy» s'explique notamment par leurs trajectoires professionnelles dans le secteur médico-social<sup>37</sup>. Mais leur difficulté à s'appropriier ces outils conceptuels renvoie au fait que ces agentes n'occupent pas des positions sociales suffisamment hautes, associées à un capital culturel élevé, permettant l'acquisition des dispositions scolastiques dont dépend l'aisance à utiliser les notions issues du champ scientifique<sup>38</sup>. Cette position au sein du champ social global se répercute, par effet d'homologie, au sein de l'espace constitué par les relations entre les différentes professions qui interviennent auprès des couples et des familles.

*Extrait du journal de terrain n°5 :*

Lors d'une matinée de formation, nous profitons d'un moment de pause en salle des formatrices, pour questionner l'une d'entre-elles à propos du modèle pédagogique mis en œuvre par l'établissement. Nous ne sommes que deux dans la pièce. Nous confions alors à notre interlocutrice notre étonnement concernant le petit nombre d'apprenties recrutées chaque année – une douzaine seulement, «pourquoi pas plus ?» – et le type d'échanges dans le groupe reposant en grande partie sur le partage des ressentis et l'expression des émotions. Calmement, mais fermement, elle répond : «Vous savez, on n'est pas à la fac ici».

<sup>37</sup>Sur la prégnance du schème psychologique dans le champ de l'intervention sociale, voir notamment : BRESSON Maryse, «La psychologisation de l'intervention sociale : paradoxes et enjeux», *Informations sociales*, n°169, 2012, pp. 68-75 ; DUPONT Hugo, «Les formes du 'programme institutionnel' en Itep : l'interdisciplinarité au service d'une prise en charge globale», *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°67, 2014, p. 88

<sup>38</sup>La seule participante qui parvient à résumer avec aisance les textes proposés à la lecture, à donner son avis sur les propos des auteurs et à mobiliser certains concepts dans l'analyse des jeux de rôles, est la plus diplômée du groupe – diplôme d'école de commerce, niveau bac + 4 – et possède les origines sociales les plus hautes parmi les participantes – père diplomate, cadre supérieur de la fonction publique et mère professeur de langue.

L'enquête propose ici une description de la formation au conseil conjugal et familial par la mise en opposition avec un autre modèle pédagogique, celui de «la fac». On peut y voir une manière de remettre l'enquêteur à sa place et de lui montrer que son étonnement est lié à son ignorance et à son propre façonnement-aveuglement par le monde universitaire. Mais cette relation d'opposition avec «la fac» met également à distance les autres professionnels intervenant auprès des couples et des familles et formés à l'université. C'est le cas des psychiatres et des psychologues qui suivent des cursus universitaires – les premiers détiennent un doctorat de médecine, les seconds un master en psychologie – ou encore des psychanalystes et des thérapeutes de couples, souvent psychiatres et psychologues par ailleurs. Au sein de cet espace concurrentiel, les conseillères conjugales et familiales cherchent à se positionner. Dans la mesure où elles détiennent un niveau de diplôme moyen inférieur aux «psy» – psychiatres, psychologues, psychanalystes – et une formation hors champ universitaire, les conseillères ne peuvent concurrencer leurs adversaires sur le terrain de la connaissance théorique. Elles cherchent alors à faire valoir leur «spécificité» ailleurs, du côté de la pratique de «l'accompagnement», ce que les formatrices appellent les «savoir-faire» et «savoir-être»<sup>39</sup>. Ainsi, devenir conseillère repose principalement sur l'apprentissage d'une «posture d'accompagnement», davantage incorporée – au travers de jeux de rôles, de mises en situation et de stages d'observation notamment – qu'intellectualisée :

Hélène, formatrice – On [les formatrices] cherche à faire éprouver aux candidates la méthodologie qu'elles vont appliquer. Ça passe vraiment par l'expérimentation [les jeux de rôles]. Ce n'est pas tant un savoir, qu'elles auraient à apprendre... «Petit a. on fait ça, petit b. on fait ça». Ce n'est pas tant le savoir qui nous paraît important. Le savoir est important aussi mais ce n'est pas tant ça, c'est plutôt comment elles vont habiter ça. Donc pour savoir comment elles vont habiter ça, il y a déjà à l'éprouver.

«Mise en confiance» du client et instauration d'un «cadre contenant», écoute «du lien» conjugal et familial, attitude dite «empathique» et de «non-

<sup>39</sup>On voit ici que «l'espace des positions tend à commander l'espace des prises de position» (BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éd. du Seuil, 1992, p. 379).

jugement», «reformulation» de la «demande» du client, sont autant de compétences valorisées par les formatrices et mises en avant pour justifier le modèle pédagogique de l'institut fondé sur l'expérimentation – «il y a déjà à éprouver» – au travers des jeux de rôles et du partage des ressentis. Or, l'intériorisation de cette «posture d'accompagnement» est conditionnée au «travail sur soi» dans la mesure où, pour être capable de mettre en œuvre ces «savoir-faire et savoir-être» – écouter sans juger, par exemple –, les conseillères estiment qu'il est indispensable de bien se connaître soi-même.

*Extrait du journal de terrain n°6 :*

Suite à la situation décrite dans l'extrait du journal de terrain n°3, Hélène, la formatrice, propose un tour de table pour clore la journée. L'une des apprenties – sage-femme de quarante-huit ans –, visiblement contrariée, prend la parole : «Je suis fatiguée... Toutes ces notions psychanalytiques, c'est pas mon univers...». J'observe que trois autres participantes hochent la tête en signe d'acquiescement et en direction de la formatrice. Après quelques secondes de silence, Hélène répond : «Rassurez-vous, vous êtes faites de tout ça ! Il faut juste le connecter avec votre vie. Nous ne faisons pas notre métier avec nos connaissances théoriques, nous le faisons avec autre chose...»

La prise de position, largement contrainte, des conseillères conjugales à l'égard du savoir théorique, constitué en savoir secondaire – «nous ne faisons pas notre métier avec nos connaissances théoriques», «ce n'est pas tant le savoir qui nous paraît important» –, prend parfois la forme d'une mise en garde que les formatrices adressent à leurs apprenties. Les notions théoriques – telles que l'inconscient, les résistances et mécanismes de défense, les fantasmes – sont jugées utiles pour guider la réflexion et ouvrir des «pistes d'interprétation» sur la situation des clients, mais seulement jusqu'à un certain point, au-delà duquel leur usage est considéré comme nuisible à la «relation d'accompagnement». Pour les conseillères, cette «relation d'aide» est un rapport non-directif dans lequel le client doit «élaborer par lui-même ses propres solutions à partir de ses ressources personnelles». Selon cette représentation, les interprétations savantes de l'accompagnatrice, si elle les livre au client, risquent de créer un déséquilibre relationnel, conférant à la conseillère une position de surplomb et d'expertise<sup>40</sup>.

Cette dissymétrie relationnelle entraînerait alors l'impossibilité pour l'accompagné d'élaborer «par lui-même» ses solutions puisqu'il serait guidé par les interprétations de sa conseillère occupant une position d'autorité. Mais cette justification d'un recours prudent à la théorie apparaît, en réalité, comme une rationalisation a posteriori d'un rapport délicat et peu familier aux savoirs théoriques. Ce discours permet aux accompagnatrices de valoriser d'autres savoirs, comme la «connaissance de soi», en empruntant notamment au corpus théorique de la psychanalyse la rhétorique du «travail», fortement valorisée dans les professions de la santé mentale<sup>41</sup>. Cet emprunt permet alors aux conseillères d'occuper une place proche de celle des thérapeutes, sans pour autant «marcher sur leurs plates-bandes», selon l'expression d'une formatrice, dans l'espace constitué par les différentes professions du couple et de la famille.

**Un répertoire de dispositions à l'introversion : essai de définition**

Le terme d'«introversion» provient de la théorie psychanalytique. Sous la plume des psychanalystes et de Carl G. Jung le premier, «l'introversion» – en opposition à «l'extraversion» – signifie le fait, pour un sujet, d'être entièrement tourné vers sa propre subjectivité. Pour Jung, cette focalisation sur l'intériorité s'accompagne d'une forme de désintéressement à l'égard du monde extérieur<sup>42</sup>. Le concept de *dispositions à l'introversion* vise alors à décrire *l'inclination dont font preuve certains agents lorsqu'ils s'envisagent spontanément comme objet de connaissance et explorent ce qu'ils considèrent être leur «intériorité» dans l'intention d'y «découvrir», disent-ils, des «vérités sur eux-mêmes» et, parfois, de modifier certains de leurs comportements*. Le principe explicatif de ce qu'ils sont, de leurs comportements et de l'orientation générale de leur existence, est recherché en leur for intérieur

<sup>40</sup>«Posture» que les thérapeutes et les coachs appellent la «position haute».

<sup>41</sup>Pour Pierre Canouï, psychiatre et psychothérapeute, docteur en éthique médicale, «la psychothérapie ne s'apprend pas que dans les livres» mais il s'agit d'avoir «réglé suffisamment ses propres problèmes et avoir une bonne connaissance de soi pour faire la différence entre ce qui nous appartient psychologiquement et ce que le patient amène». Voir CANOUI Pierre, «La psychothérapie ne s'apprend pas que dans les livres», site internet psychologies.com, 12 juillet 2017, interview consultée le 21/06/2022.

<sup>42</sup>JUNG Carl G., *Types psychologiques*, Genève, Georg, 2021 (première édition 1921)

et non dans les structures sociales et historiques de leur temps. Le point de vue qu'ils adoptent sur eux-mêmes est résolument internaliste, psychologique et essentialiste. Cette croyance dans le primat de l'intériorité et ce penchant pour l'introspection sont acquis et consolidés par le recours à certaines pratiques de «travail sur soi». On en distingue deux types. D'un côté, on trouve celles qui impliquent la production d'un récit de soi sous l'autorité d'un spécialiste, sur la base d'une exploration biographique et accompagnée d'une analyse des émotions éprouvées. On classe notamment dans cette première catégorie, l'ensemble des psychothérapies et des psychanalyses, des groupes de paroles, des démarches d'accompagnement spirituel et de conversion religieuse, de coaching ou encore de conseil conjugal et familial. Dans une seconde catégorie, on trouve les situations d'apprentissage de techniques de «travail sur soi», qui peuvent ensuite être utilisées sur soi-même ou sur d'autres. Il s'agit, pour ne prendre que quelques exemples, de stages de méditation et de développement personnel, de formation à la maîtrise d'outils – de type Programmation Neuro-Linguistique, Analyse Transactionnelle, exercices spirituels, ennéagramme, autohypnose –, de lecture d'ouvrages ou encore d'exercices d'écriture.

Sur le plan subjectif, celles et ceux qui investissent leur temps et leur énergie dans ces pratiques estiment en tirer une forme de richesse et de savoir acquis par l'effort – de la même manière qu'il faut «se cultiver» pour acquérir de la «culture», il s'agit de «travailler» pour accumuler de la «connaissance de soi». On peut toutefois faire l'hypothèse que les familles et les groupes sociaux où circule la rhétorique du «travail sur soi» et de «l'autonomie», favorisent la transmission d'une représentation de l'individu conduisant à s'envisager, dès le plus jeune âge, comme sujet singulier doté d'une intériorité où reposerait le «moi authentique». L'intériorisation, par les plus jeunes, de cette représentation particulière de l'être humain pourrait constituer une sorte de terreau favorisant l'enracinement des dispositions à l'introversio<sup>43</sup>.

<sup>43</sup>Ceci revient à s'interroger, plus globalement, sur les modes de production du sentiment d'individualité. Voir notamment LAHIRE Bernard, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013, chapitre 1, «De l'individu libre et autonome: retour sur un mythe contemporain».

Parler de «répertoire de dispositions à l'introversio» présente au moins trois avantages et, en premier lieu, un avantage *méthodologique*. Ce concept permet de rompre avec la catégorie indigène «développement personnel» – ou *self-help* –, catégorie imposée par le monde social, dont il est parfois difficile de savoir ce qu'elle recouvre tant elle est utilisée de manière extensive par les agents et prise pour argent comptant par certains chercheurs. Deuxièmement, le concept de dispositions à l'introversio présente un avantage *analytique*. Il permet de classer et d'ordonner, dans une seule catégorie, un seul répertoire, une multitude de pratiques et de discours par lesquels les agents cherchent à se définir et à donner du sens à leur existence, en se focalisant essentiellement sur la verbalisation de leurs émotions et l'exploration de ce qui leur apparaît comme leur nature profonde – leur «personnalité», leur «caractère». Ce concept nous conduit alors à nous interroger sur le type de pratiques conduisant à l'intériorisation de ces dispositions et à estimer le degré d'intensité avec laquelle les enquêtés s'engagent dans ces pratiques de «travail sur soi»: nombre d'heures passées en thérapie ou en accompagnement spirituel, nombre de formations et de stages suivis en développement personnel, nombre de titres officiels – certifications, qualifications, diplômes – attestant de la maîtrise de certaines techniques. Ainsi, l'activation des dispositions à l'introversio se donne à voir, en situation d'entretien avec le sociologue par exemple, lorsque les agents mobilisent les «connaissances» dont ils sont l'objet, c'est-à-dire les discours sur eux-mêmes construits au moyen de ces différentes pratiques et outils d'auto-analyse. Enfin, ce concept présente un avantage critique. Le terme «d'introversio», sous la plume des psychanalystes, porte en lui une valeur négative lorsqu'il décrit le mouvement de «l'introverti» qui se détourne, de manière radicale, du monde extérieur pour se concentrer tout entier sur son intériorité. Nous reprenons donc le terme «d'introversio» afin de soutenir l'idée que l'acquisition de ces dispositions conduit les agents, presque mécaniquement, à occulter et méconnaître le poids des structures sociales et économiques sur leurs propres comportements et ceux des autres<sup>44</sup>.

L'ethnographie menée au sein du groupe de formation permet de constater que la «connaissance

de soi», en opposition aux savoirs scientifiques et universitaires – «on n'est pas à la fac ici» –, constitue pour les conseillères conjugales et familiales une ressource chargée d'une grande valeur symbolique. Il nous semble que parler de «répertoire de dispositions à l'introversion» permet d'analyser ce que signifie concrètement le «travail sur soi» dans le cadre de cette formation pour adultes. Ce concept nous conduit à identifier comment est produite et de quoi est faite la «connaissance de soi» que les apprenties conseillères doivent acquérir au cours de leurs deux années de formation. Quatre dispositions à l'introversion sont progressivement intériorisées par les élèves : capacité à raconter des expériences intimes et à exprimer spontanément leurs émotions, acquisition d'un vocabulaire psychologisant – «être centré», «ancré» ou «résister» – pour décrire la perception qu'elles ont d'elles-mêmes, mise en cohérence des récits de reconversion professionnelle sur la base d'un principe vocationnel et, enfin, identification d'épisodes biographiques jugés importants pour l'accompagnement des couples et des familles. D'autres enquêtes auprès des conseillères et sur d'autres terrains où l'on rencontre cette rhétorique du «travail sur soi», permettraient de compléter ce répertoire dispositionnel. Enfin, parler en termes de «dispositions» se révèle éclairant pour comprendre comment les conseillères font valoir cette «rhétorique du travail soi» dans l'optique de maintenir leur place au sein du microcosme professionnel dans lequel elle se trouve.

---

<sup>44</sup>Nous situons donc notre propos dans la continuité des enquêtes sociologiques ayant montré les formes de dépolitisation des questions sociales sous l'effet de la psychologisation des rapports sociaux. Voir notamment, CASTEL Robert et LE CERF Jean-François, «Le phénomène 'psy' et la société française. Vers une nouvelle culture psychologique», *Le débat*, n°1, 1980, p. 12; SALMAN Scarlett, «La fonction palliative du coaching en entreprise», *Sociologies pratiques*, n°17, 2008, p. 49; BODIN Romuald, «Une éducation sentimentale. Sur les ambiguïtés de l'accompagnement social en éducation spécialisé», *Déviance et Société*, n°35, 2011, p. 109.